



ASSOCIATION JUMELAGE CHARTREUX/SAINT GEORGES

Octobre 2022

I- POURQUOI LE LIBAN ?

Le Liban est une terre riche de 6000 ans d'histoire : 19 civilisations ont cohabité sur ce territoire de 10 400 km².

Le Christ a prêché à Sidon et à Tyr.

Saint Paul est parti du Liban pour annoncer l'Évangile en Europe.

Le Liban a été déclaré Terre Sainte par le Pape Jean-Paul II.

Mille ans d'histoire unissent la France au Liban :

- toutes les congrégations religieuses françaises sont représentées au Liban par les écoles françaises
- le français reste une langue courante après l'arabe.

II- HISTORIQUE DU JUMELAGE

Un jumelage entre les diocèses de Lyon et d'Antélias a été créé en 1992 par le Cardinal Decourtray et Monseigneur Béchara.

Dès cette date, des liens d'amitié entre l'Institution des Chartreux et le Collège Saint Georges ont été noués sous l'impulsion de leurs Supérieurs, le Père Georges Babolat et le Père Michel Naffah. Pour concrétiser ces liens et fortifier notre jumelage qui permet une ouverture humaine, culturelle et spirituelle, nous avons créé l'Association Jumelage Chartreux-Saint Georges.

Des échanges sont engagés depuis plus de vingt ans par une équipe d'enseignants, de parents et d'élèves de l'Institution, membres de l'Association.

Ce jumelage se perpétue sous la coprésidence de Mgr Olivier de Germay et Mgr Antoine Bou Najem et par l'action du Père Jean-Bernard Plessy et du Père Valentino El Ghoul, actuels Supérieurs.

Depuis septembre 2006, un parrainage est proposé aux membres de la communauté éducative de l'Institution des Chartreux.

III- LE CONTEXTE ACTUEL DU LIBAN

Une instabilité politique

L'élection de Michel Aoun à la présidence de la République a constitué la première étape d'un processus de remise en marche des institutions libanaises. Le 18 décembre 2016, un gouvernement a été formé par le Premier ministre Saad Hariri. Des élections législatives ont eu lieu le 6 mai 2018 et ont permis au Parlement de se renouveler et donné la majorité à une alliance du Courant du futur (souverainiste) avec le bloc composé du Hezbollah, du Courant patriotique libre (aouniste) du mouvement Amal. Le 31 janvier 2019, un nouveau gouvernement a été formé par Saad Hariri (Courant du futur).

Le 29 octobre 2019, confronté à un important mouvement de contestation face au clanisme et à la corruption, le Premier ministre Saad Hariri a remis sa démission au président Michel Aoun. Son gouvernement a été chargé d'expédier les affaires courantes.

La grave explosion qui a endeuillé Beyrouth le 4 août 2020 a conduit son successeur, Hassan Diab (désigné le 19 décembre 2019) à remettre à son tour sa démission le 10 août dernier face à l'accumulation des critiques. Il expédie les affaires courantes jusqu'au 10 septembre 2021, après l'échec de Saad Hariri de former un gouvernement. Najib Mikati lui succède... Aucun gouvernement ne parvient à mettre en place les réformes demandées par le FMI et le Groupe international de soutien au Liban (GIS) qui conditionnent leurs aides....

Une crise économique importante engendrée par l'incertitude liée au contexte politique et sécuritaire

L'arrivée massive de réfugiés syriens a transformé profondément l'économie libanaise. En effet, ils sont près de 1,5 million et représentent plus d'un quart de la population locale (sans compter les 465 000 Palestiniens). Selon les autorités libanaises, le coût cumulé du conflit syrien pour le Liban dépasse les 18 milliards de dollars. Cet afflux massif a aussi un coût social majeur matérialisé par une hausse de la pauvreté et du chômage. Enfin, ils exercent une pression sur le service public et les infrastructures dont l'obsolescence pénalise déjà la croissance et la compétitivité du pays. La complexe question du retour se pose aujourd'hui. La croissance économique du pays est tombée à - 11%, quand elle dépassait les + 4 % en moyenne avant le début du conflit en Syrie.

Les économies des Libanais ont été bloquées en banque à l'automne 2019. En parallèle, la valeur de la livre libanaise, la monnaie locale, s'est effondrée (1 dollar vaut aujourd'hui 38 000 livres, contre 1 500 avant la crise). Les gens ont donc vu leur compte bancaire fondre comme neige au soleil, sans même y avoir accès, ou de manière très restreinte. La livre libanaise arrive ainsi troisième position parmi les devises qui ont le plus perdues de valeur face au dollar américain depuis 2020 (chute de 91,96%). Elle devance même la livre syrienne (5ème avec une baisse de 77,11%), pourtant pays en guerre. Mais l'Institut de la Finance Internationale ne s'arrête pas là : si aucune réforme n'est faite, ce taux ira jusqu'à 110 000 livres le dollar en 2026.

Avec une chute de 58% de son PIB, une inflation alimentaire de 240 % et 80% de sa population vivant en-dessous du seuil de pauvreté, le Liban connaît l'une des pires crises de son histoire.

Les crises multiples qui frappent le Liban (politique, financière, monétaire, sanitaire, alimentaire, énergétique, militaire...) mettent le pays au bord du gouffre...

En conclusion

Le taux de chômage des jeunes dépasse les 35%. L'émigration des jeunes, dont beaucoup de chrétiens sans emploi, se poursuit.

Les scolarités sont devenues un lourd fardeau pour les parents. Aucune subvention de l'Etat n'est accordée aux établissements scolaires privés, la scolarité est donc leur seul revenu ; de plus, les établissements sont restés fermés ces dernières années et peu vont rouvrir compte tenu de l'effondrement du salaire des professeurs et du revenu des familles...

La présence des chrétiens est de plus en plus menacée. Depuis plus de 8 ans, les Syriens, majoritairement musulmans, affluent massivement au Liban.

La culture francophone est battue en brèche par l'arabisme et l'américanophonie.

IV- L'EDUCATION AU LIBAN

Le Collège Saint Georges de Zalka est une école privée qui ne reçoit aucune **subvention de l'Etat**.

La dégradation de la situation économique conduit les parents à retirer les enfants du Collège Saint Georges pour les inscrire dans les écoles publiques, les privant, de ce fait, malgré eux, d'une culture chrétienne et francophone.

V- POURQUOI SOUTENIR LE COLLÈGE SAINT GEORGES ?

Aider les chrétiens d'Orient.

Soutenir le christianisme dans une région sous influence musulmane : le maintien des chrétiens dans le pays est vital.

Partager les mêmes valeurs morales et religieuses.

Soutenir la francophonie.

VI- NOTRE PROPOSITION

Nous vous proposons de :

- soutenir la religion chrétienne par la générosité
- promouvoir la langue et la culture françaises
- maintenir une tradition de solidarité et d'entraide

VII- COMMENT ?

1) en adhérant à l'Association

- soit individuellement, avec une cotisation annuelle de 10 € pour un élève de l'Institution et de 30 € pour un adulte

- soit en famille, avec une cotisation annuelle de 30 €

Si vous le souhaitez, vous pouvez verser un montant supérieur.

Cette adhésion marquera l'attachement que vous portez aux relations fraternelles de nos deux établissements.

2) en faisant un don pour subvenir aux dépenses du Collège

3) en parrainant un élève du Collège Saint Georges pour une année scolaire. A titre indicatif, la scolarité annuelle au Collège Saint Georges varie entre 1 700 € et 2500 €, suivant le niveau de classe.

Le Collège Saint Georges se charge de choisir les familles libanaises ayant besoin d'une aide.

En vue d'une transparence complète et des relations saines entre parrains et filleuls, nous proposons, toujours par l'intermédiaire des deux comités de jumelage :

1- une lettre de présentation écrite par le filleul pour que le parrain fasse connaissance avec l'élève et sa famille

2- en décembre de chaque année, une lettre de vœux du filleul

3- en juin, une lettre de remerciement du filleul, accompagnée d'un reçu du Collège, attestant du montant du parrainage

4- en septembre, envoi des bulletins de l'année écoulée

5- la possibilité d'envoyer des lettres au filleul et même lui rendre visite

6- la possibilité de correspondance entre le filleul et les enfants du parrain

Nous espérons que vous accueillerez favorablement cette proposition.

Vous trouverez le formulaire d'adhésion et de don ainsi que le mandat de prélèvement SEPA dans les documents joints.

L'Association Jumelage Chartreux/Saint Georges est reconnue comme «étant d'intérêt général». Les dons qui lui sont consentis ouvrent droit à réduction d'impôt (66% du montant des sommes versées). Un reçu fiscal annuel vous sera adressé.

Le Président,
J.-B. Plessy

